

La réforme du collège de Najat Vallaud-Belkacem

2015

Les raisons du refus



Lille

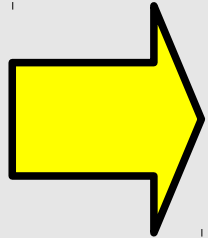


« [le collège] est monolithique dans son approche disciplinaire, suscitant parfois l'ennui, voire la perte du goût pour le travail et l'effort. Il est inadapté au développement des compétences indispensables à la future insertion des collégiens et peu efficace sur l'orientation et la lutte contre le décrochage. En définitive, le collège actuel est souvent peu motivant pour les élèves, anxiogène pour les parents et frustrant pour les professeurs, auxquels il ne laisse que peu d'autonomie. »

[le changement apporté par la réforme] « répond aux défis pédagogiques du collège de demain, qui nécessitent des apprentissages en rapport avec les formes simples et coopératives d'accès aux savoirs de notre société. »

www.education.gouv.fr

1er AXE



Développer l'accompagnement personnalisé

- **3** heures par semaine en 6e
- **1** heure par semaine au minimum en 5e, 4e et 3e.

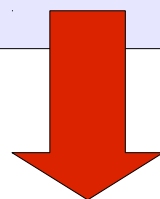
Ces heures devront être faites sur les horaires disciplinaires affichés.

Pas de temps de concertation prévu

« tenir compte des spécificités de chaque élève »

« plus de capacité d'adaptation aux besoins divers des élèves »

« s'adapter au mieux à leurs besoins hétérogènes »



Un vœu pieu lorsqu'aucun seuil maximum d'effectifs n'est fixé...

22, 24 , 28, 32 élèves par classe ?

Le ministère présente un cas concret:

Pierre, élève de 6ème

Dans une
classe à
28 élèves?

Ce trimestre, une de ces heures a lieu avec l'ensemble de sa classe : suite à un constat fait par les enseignants, le professeur d'histoire-géographie aide les élèves à identifier ce qu'ils peuvent améliorer dans leur compréhension des énoncés, en leur proposant d'analyser **des sujets de contrôles dans différentes matières**, puis d'en rédiger eux-mêmes. Les élèves ne travaillent pas tous sur les mêmes énoncés, et, au fil des séances, chacun affine son analyse. Après quelques cours, Pierre n'a déjà plus de difficulté à repérer ce qu'une même demande implique selon les différentes matières. Il va maintenant aborder ses difficultés plus particulières face aux **énoncés de mathématiques** qui continuent de lui résister un peu.

Avec le prof.
d'histoire
géographie ?

Pour le prochain trimestre, **Pierre a demandé à rejoindre** le groupe d'expression orale, car il a envie de gagner un peu en aisance lorsqu'il doit parler devant la classe.

Une des 3
heures...

Le
professeur
est-il
bilingue ?
Physicien ?
Plasticien ?

Voici un élève
très autonome...

L'individu...

La réforme se déploie dans le registre de la psychologie au risque de faire passer au second plan l'acquisition de savoirs émancipateurs.

*« Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances et des compétences indispensables, qui lui permettra de **s'épanouir personnellement**, de développer **sa sociabilité**, de réussir la suite de son parcours scolaire/ Ils développeront l'expression orale, **l'esprit créatif** et la participation.. / , »* ww.education.gouv

...et toujours l'individu

La réforme pose les problèmes en terme d'individu, sans envisager les inégalités scolaires comme des **problèmes identiques** sur l'ensemble du territoire.

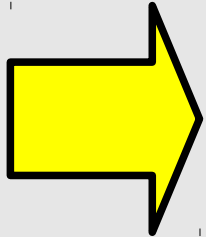
Que ce soit à Marseille, Lille, Brest, les difficultés scolaires, en particulier dans les établissements accueillant les classes populaires, sont les mêmes. Elles font l'objet d'analyses sociologiques. Inutile donc d'avoir recours à des solutions locales, une vraie réforme doit proposer des changements collectifs.

Les heures d'accompagnement personnalisé semblent imputer les difficultés à l'élève, à sa personnalité, à son « rythme ». On sait pourtant que les difficultés sont davantage présentes pour les élèves issus des classes populaires (soit les 2/3 des élèves) : une vraie réforme poserait ce problème en ces termes et ferait l'analyse des principes et modes pédagogiques à l'oeuvre dans les classes.

Les difficultés se combattent d'abord au sein de la classe, et non dans des groupes de besoins qui voient le risque d'une adaptation trop grande aux élèves.

2ème axe :

Pour les élèves de 5e, 4e, 3e,



Créer des **EPI**
(enseignement pratique
interdisciplinaire)

afin de réaliser des projets
« pratiques » pour donner du sens aux
« apprentissages théoriques »

*Pour un élève de 5e, 4e, 3e :
EPI + AP = 4 heures*

*Pas de temps de concertation
prévu*

- Les élèves de **5e, 4e, 3e** devront travailler 2 thèmes chaque année – parmi 8 thèmes :
 - développement durable ;
 - sciences et société ;
 - corps, santé et sécurité ;
 - information, communication, citoyenneté ;
 - culture et création artistiques ;
 - monde économique et professionnel ;
 - langues et cultures de l'Antiquité ;
 - langues et cultures régionales et étrangères

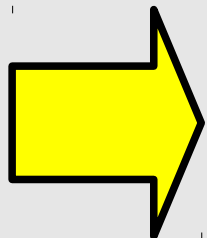
- La pédagogie est imposée : pédagogie de projet et évaluation par compétences.

- Les EPI peuvent être assurés par n'importe quel enseignant.

- L'enseignement du **latin** viendrait en complément des EPI pour les élèves volontaires, à raison d'1 H/ semaine en 5e et 2H/ semaine en 4e et 3e.

3ème axe

Un alignement de la 6ème sur le modèle du primaire.



L'EIST se substitue à l'enseignement de la SVT et de la technologie,

Soit 4 heures données indifféremment aux sciences physiques , à la technologie et aux SVT.

Les arts plastiques et l'éducation musicale « bénéficient du même temps d'enseignement annuel » , ce qui signifie que la semestrialisation est possible.

Remise en cause du cadre disciplinaire

- ▶ Ces conceptions témoignent d'une image rétrograde des enseignements : L'opposition « théorique / pratique » n'a plus cours. Etant donné l'élévation du niveau de qualifications, l'abstraction fait partie de toutes les disciplines enseignées aujourd'hui.
- ▶ On valorise la pédagogie par projet. La pédagogie du projet , censée motiver les élèves (inventer un magazine, faire des dessins, créer une éolienne, dessiner une affiche selon les exemples donnés par le ministère) , peut aussi entraîner des confusions pour l'élève sur les attentes réelles en terme de savoirs. Cela semble agréable, certes, mais est-ce efficace ?

	5e actuel	projet
français	4	4,5
LVI et LV2	3	3 + 2,5
HG	3	3
Enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale)	2	2
mathématiques	3,5	3,5
SVT	1,5	1,5
Technologie	1,5	1,5
Sciences physiques	1,5	1,5
EPS	3	3
Total heures élèves	25	22 + 4
Marges heures profs	0,5	2,75
Total heures profs	28,75	28,75

Les heures d'EPI se font sur les horaires disciplinaires, malgré la présentation trompeuse du ministère

Soit un total de 26 heures

Le projet stipule 22 + 4. Il faudrait plutôt écrire **26 - 4**

Les marges devraient servir à « financer » le latin ou des groupes.

Les heures d'IDD encore disponibles en 2015 n'apparaissent plus dans la comparaison

Le cadre disciplinaire, donné comme un carcan, permet en réalité au professeur d'enseigner ce qu'il connaît, ce qu'il maîtrise (avec une formation BAC + 5).

A l'aide d'une formation initiale réelle et solide, il est à même de préciser à l'élève ce qu'on attend de lui, d'éclairer les implicites de sa matière, d'éviter les malentendus auprès des élèves.

La réforme suppose une autonomie déjà existante chez des élèves de collège, autonomie qui ne pourrait être construite qu'au sein des familles .

La formation d'élèves capables de s'orienter dans les savoirs et d'être des membres actifs de la communauté scolaire nécessite du temps et des dispositifs.

C'est à l'école de construire cela, dans un cadre précis et rigoureux, et non dans des thématiques « fourre-tout ».

Uniformité ou culture commune ?

« monolithique », « uniforme »,

« Les contenus proposés aux collégiens sont aujourd'hui, quels que soient ses besoins et quels que soient ses résultats, identiques à ceux proposés à tous ses camarades. »

- Ce projet dénigre le caractère national de l'enseignement. Comment créer une culture commune si chaque établissement peut décider du contenu des EPI, de l'AP mais aussi **moduler les horaires des disciplines au sein du cycle 4 (5e / 4e /3e) ?**
- Par ailleurs il va contribuer à créer des tensions entre établissements mais aussi au sein de la classe : l'élève n'aura plus l'impression d'être confronté à une norme scolaire, nationale mais à des projets personnels, à des volontés de tel ou tel professeur .

L'autonomie : une usine à gaz

« les équipes pédagogiques choisiront à l'intérieur de leurs programmes les contenus des nouveaux thèmes de travail des enseignements pratiques interdisciplinaires et leurs modalités de prise en charge par des enseignants de plusieurs matières ; elles définiront ce qui sera proposé aux élèves pendant les temps d'accompagnement pédagogique : travail sur les méthodes pour apprendre, approfondissement disciplinaire, etc. elles choisiront les heures de cours qui seront dispensées en groupes à effectifs réduits. »

Il faudra des réunions pour déterminer les EPI, le thème des EPI, les projets des EPI. Le conseil pédagogique pourra également proposer des changements horaires à l'intérieur du cycle 4.

A la fin des fins, c'est la **dotation horaire** (les heures allouées à l'établissement par le rectorat en fonction du **budget** voté à l'assemblée) qui sera décisive. Ces heures non attribuées à des enseignements serviront de variable d'ajustement, de « bouche-trou » pour compléter le service des professeurs, pour éviter des mesures de cartes scolaires.

L'autonomie est un leurre.

Elle culpabilise les enseignants, les élèves en imputant à l'échelle locale des problèmes identiques, nationaux.



Pourquoi ne pas affirmer, en priorité, **la liberté pédagogique** au sein d'un programme national ?

Notre réforme du collège

- Combattre les inégalités scolaires
- Amplifier la démocratisation
- Construire une culture commune
- Affirmer le caractère national de l'enseignement
(et de ses examens)



SI VOUS TROUVEZ QUE
L'ÉDUCATION COUTE CHER
ESSAYEZ L'IGNORANCE ! ➤